

Résultats statistiques

Les revenus à Genève en 2004

Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO)

Répartition des revenus

En 2004, le revenu annuel brut médian – qui correspond à la valeur pour laquelle la moitié des revenus lui sont inférieurs, l'autre moitié supérieurs – des contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO) s'élève à 67 278 francs. La médiane est considérée comme un bon indicateur du niveau général des revenus. Par comparaison avec la moyenne arithmétique (91 611 francs), elle permet de réduire l'effet des revenus élevés.

A côté de la médiane, les revenus perçus varient fortement. Pour apprécier les écarts entre les revenus (c'est-à-dire, en termes statistiques, la dispersion), on recourt à d'autres points de repère (les quantiles) dans la distribution :

- le premier décile (D1) est la limite qui sépare des autres les 10 % des contribuables disposant des revenus les plus bas. En 2004, un dixième des contribuables déclarent moins de 9 525 francs. Ce bas niveau est influencé par les 7 860 contribuables avec un revenu brut annuel nul en 2004 (4 % des contribuables);
- le premier quartile (Q1) est la limite qui sépare des autres les 25 % des contribuables disposant des revenus les plus bas (31 578 francs);
- le troisième quartile (Q3) est la limite entre les 25 % des contribuables disposant des revenus les plus élevés et les autres 75 % (111 031 francs);
- le neuvième décile (D9) est la limite entre les 10 % des contribuables disposant des revenus les plus élevés et les autres 90 % (175 262 francs).

Types de revenus

Les revenus salariaux représentent de loin la composante principale de la masse totale des revenus (64 %), devant les revenus de transferts (17 %) et ceux de la propriété (11 %). Un quart des revenus de la propriété est constitué de la valeur locative (532 millions de francs). Les revenus d'exploitation comptent pour 6 %.

Pour les contribuables déclarant un revenu annuel brut total compris entre 50 000 et 500 000 francs, les revenus salariaux sont nettement majoritaires. Leur part est en revanche plus mesurée dans les classes extrêmes (revenus de moins de 50 000 francs et ceux de plus de 500 000 francs). Les revenus d'exploitation sont proportionnellement les plus importants parmi les contribuables dont les revenus annuels sont supérieurs à 500 000 francs. A l'inverse, les revenus de transferts concernent essentiellement les contribuables dont les revenus sont inférieurs à 50 000 francs. La part des revenus de la propriété, très limitée parmi les bas revenus, augmente avec le niveau de revenu.

En prenant l'âge du contribuable (celui de la personne de référence au sens de l'administration fiscale, c'est-à-dire, dans les couples mariés, le plus souvent celui de l'homme), les revenus salariaux sont majoritaires pour les classes d'âge jusqu'à 60 ans. Pour les plus de 60 ans, ce sont les revenus de transferts, leur part étant faible pour le reste des contribuables. Les revenus de la propriété augmentent également avec l'âge.

Catégories de contribuables

En raison de la prédominance des revenus salariaux, la catégorie des salariés (c'est-à-dire les contribuables qui tirent la majeure partie de leur revenu total des revenus salariaux) est la plus nombreuse (60 % des contribuables). Avec 29 %, viennent ensuite les rentiers (contribuables qui tirent la plus grande partie de leurs ressources des revenus de transferts). Les autres catégories sont nettement plus réduites, ne dépassant pas 5 %.

Le revenu médian des salariés est le plus élevé, juste devant celui des indépendants (contribuables qui tirent la plus grande partie de leurs ressources des revenus d'exploitation), avec respectivement 83 405 et 83 238 francs. Le niveau de revenu des contribuables qui ne dépendent pas d'une activité professionnelle est nettement en retrait.

La dispersion des revenus est particulièrement forte pour les indépendants, comme en témoignent l'écart entre la médiane et le troisième quartile (91 152 francs) et, surtout, entre la médiane et le neuvième décile (257 052 francs). C'est le reflet de la grande diversité des contribuables entrant dans cette catégorie, allant des agriculteurs aux professions libérales, en passant par les artisans et les petits commerçants. Pour les salariés, l'écart est, respectivement, de 44 691 et 110 518 francs. A l'opposé, la dispersion est la plus réduite pour les rentiers (respectivement, 29 946 et 69 908 francs), du fait que les revenus de transferts sont constitués essentiellement de rentes (AVS et 2^e pilier, principalement), par nature plus homogènes que les revenus liés à l'activité professionnelle et, en général, bornées par un seuil et un plafond.

Ménages fiscaux

Quatre constats se dégagent :

- les couples mariés ont un niveau de revenu plus élevé que les célibataires (surtout du simple fait qu'ils se composent de deux adultes);
- parmi les couples mariés et parmi les célibataires, les contribuables actifs ont un niveau de revenu plus élevé que les inactifs;
- les contribuables âgés ont un niveau de revenu plus élevé que les autres tant qu'ils restent actifs;
- à autres caractéristiques égales, les contribuables avec enfants à charge ont en général un niveau de revenu plus élevé que ceux sans enfant, qu'ils soient mariés ou non.

Pour en savoir plus

Les informations sur les *revenus et la fortune des ménages* constituent un sous-domaine du *domaine 20 Situation économique et sociale de la population* :

http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/aperçu.asp

Les différentes rubriques sont accessibles directement :

Publications : http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/publications.asp

Graphiques : http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/graphiques.asp

Tableaux : http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/tableaux.asp

Méthodologie : http://www.ge.ch/statistique/statistiques/domaines/20/20_02/methodologie.asp

Le numéro 33 de la série *Communication statistiques*, intitulé « Les revenus à Genève en 2003 » présente une analyse détaillée des revenus des contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire. La structure des revenus ne changeant que très peu d'une année à l'autre, elle reste d'actualité. Cette publication est téléchargeable gratuitement dans la rubrique « publication » mentionnée ci-dessus.

Contact : Didier Benetti (Tél. : + 41 22 388 75 46)